

# Des gens qui bougent

## Profession nouvelle : courtier en travaux



Une « pro » des travaux du bâtiment

**NIVELLES** – Des travaux en vue ? Pas trop importants mais sérieux quand même ? Fameuse galère. Et si on faisait appel à un courtier en travaux ? Le métier est neuf, on commence à le rencontrer en Belgique alors que la France

spécialisés, en tenant compte de leur rapport qualité / prix. On établit le timing et on fait intervenir les corps de métier en suite logique. Le client a un seul interlocuteur, nous ! » Le courtier travaille gratuitement pour le client : il est ré-

préciation du client. Nous tenons compte de tout ça pour l'attribution de nos travaux suivants. »

Bien sûr, une partie de cette besogne peut être assurée par l'architecte : « Mais on n'a pas toujours besoin d'un architecte pour tous les travaux », poursuit le courtier. « Pensez à la rénovation des maisons ! Autre atout, à propos de l'acompte : il est placé avant début de chantier sur un compte tiers et l'entrepreneur le reçoit à la moitié du chantier. Cela rassure les deux parties ! »

A Nivelles, Jennifer Wagnies dirige déjà une agence immobilière. Mais une femme est-elle crédible dans ce monde ? « Pas durant les 3 premières minutes, c'est sûr. Par après, c'est à moi de montrer que je comprends mon interlocuteur... »

La formule marche déjà en France. Elle a été transférée en Belgique et les premiers contrats ont été signés. On tiendra à l'œil ce nouveau métier finalement assez proche de celui d'agent immobilier : « C'est sûr, on se



Un nouveau métier, mais pas une nouvelle venue !

connaît déjà le principe depuis un certain temps.

On prévoit d'aménager le grenier ? Il faudra faire appel au moins à un menuisier, à un plafonneur, à un électricien, à un carreleur. Peut-être aussi un plombier, un chauffagiste et d'autres encore. Pour chaque corps de métier, on demandera des devis à trois entreprises différentes. Ça fait du monde à recevoir, des gens à qui il faudra expliquer ce qu'on veut. Par après, il faudra analyser les devis, comparer les offres, reprendre contact avec ceux que l'on choisit, etc... Pfft ! De quoi décourager pas mal de monde. C'est là que le courtier en travaux intervient :

« Le courtier est un facilitateur de travaux », explique Jennifer Wagnies. « Nous sommes à l'écoute du client pour ensuite cibler les entreprises et qualifier les chantiers. Nous sommes là pour choisir des entrepreneurs

munéré en tant qu'apporteur d'affaires par les entrepreneurs auxquels il mêche la besogne. Le courtier assure le métré du chantier et puis, gros atout, il parle le même langage que l'entrepreneur. Il va chez le client avec l'entrepreneur et



Une aide utile, par exemple pour le choix des matériaux

explique le devis. Il établit un contrat en connaissant la réputation de l'entreprise, sa situation administrative, etc : « Nous faisons aussi une enquête de satisfaction après les travaux pour connaître l'ap-

complète car 80 % des gens qui achètent un bien y effectuent des travaux. S'ils sont été satisfaits du travail de l'agence, pourquoi ne repousseraient-ils pas la même porte ? »